

COUNSELING

FICHE PRATIQUE LES 10 QUESTIONS QUE TOUT SALARIÉ* AYANT UN CANCER SE POSE PAR RAPPORT À SON TRAVAIL



1

L'étude de la littérature internationale, notre travail dans une consultation d'oncologie et l'écoute des personnes pendant la formation, nous ont amenée à identifier les 10 questions qui reviennent le plus souvent.

- 1 - Combien de temps** vais-je devoir m'absenter de mon travail ?
A qui dois-je annoncer que j'ai un cancer dans l'entreprise ? Quels sont **mes droits** et **mes obligations** ?
- 2 - Quel sera mon statut vis à vis de l'entreprise** pendant mes absences ?
Quelles sont les **démarches** que je dois effectuer et auprès de qui ? **Qui va me rémunérer** ?
- 3 - Si je dois m'absenter de manière intermittente en fonction de mes différents traitements, que dois-je faire pour sécuriser mon statut au travail** ?
- 4 - Quels sont les effets secondaires** immédiats et à long terme de mon cancer et des traitements ?
- 5 - A qui dois-je m'adresser pour reprendre le travail** ?
Qui va me dire quand je peux reprendre de manière définitive ?
- 6 - Comment le cancer et les traitements** vont-ils affecter **mes capacités de travail** ?
- 7 - Puis-je bénéficier d'aménagements** ? Pendant combien de temps ? Quelles démarches dois-je faire ?
- 8 - En quoi le cancer va avoir un impact sur mon avancement de carrière**, mes primes, mes évaluations annuelles ?
- 9 - Si je ne reprends pas le travail au bout d'une année d'absence, que se passera-t-il** ?
- 10 - Si je désire changer d'emploi ou d'entreprise, quelles sont les démarches à effectuer** ?
Quels sont **mes droits à la formation** ? Quels sont les **délais d'attente et les risques** ?

Si quelques réponses peuvent être et seront la plupart du temps fournies par l'équipe médicale qui suit la personne salariée, la majorité d'entre elles seront délivrées par le dispositif d'accompagnement mis en place par votre entreprise.

Des réponses relèvent d'informations spécifiques à votre entreprise, d'autres de dispositifs de droits communs. Selon la demande de la personne, des pistes peuvent être intéressantes à ouvrir parmi celles provenant de ressources associatives.

* La forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, et ce dans le but d'alléger le texte.